FVA

Rapport annuel

Fondation vaudoise contre l'alcoolisme

2017

Sommaire

Le mot du président par Thierry Matter 3

Le mot du directeur par Franck Simond 5

L'année 2017 en chiffres 6 - 7

Secteur Prévention par Stéphane Caduff, responsable du secteur et directeur suppléant 9

Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique 17
par Renaud Stachel, responsable du secteur et membre de direction

Le conseil de fondation 24

Les collaborateurs au 31 décembre 2017 25 - 27

Nous contacter 28

Le mot du président par Thierry Matter, Président de la FVA

Le « verre à moitié plein »

L'année 2016 avait été marquée par le renouveau pour notre fondation (nouvelle direction, réorganisation des dispositifs d'indication, actualisation en profondeur du Concept d'intervention du SAT, etc.) dans un contexte difficile, caractérisé par de profondes mutations.

Si 2017 a connu une évolution réjouissante en matière de clarification des rôles et des attentes au sein du réseau, cette année nous a permis de mettre à l'épreuve les réformes entreprises et, ce faisant, nous a réservé de grandes satisfactions. En effet, l'excellente impression laissée à son arrivée par notre nouveau directeur, Monsieur Franck Simond, s'est confirmée tout au long de sa première année « aux responsabilités ». L'équipe de direction qu'il a constituée avec ses responsables de secteur et la qualité des relations qu'il a su établir avec l'ensemble du personnel permettent désormais à notre fondation de concentrer pleinement son énergie sur les missions qui lui sont confiées.

Animée par une motivation régénérée, la FVA a porté un soin particulier à ses relations avec ses partenaires, aux collaborations existantes et à celles qu'elle a initiées en 2017, dans une recherche constante de mettre à profit ses compétences. Pour ce faire, la communication n'a pas été négligée. La diffusion du Concept d'intervention de la prestation d'accompagnement socio-thérapeutique, comme la réponse aux diverses sollicitations des médias sur les mesures de prévention à mettre en œuvre, ont donné à nos actions une plus grande visibilité dans le dispositif vaudois.

C'est donc ce bilan particulièrement positif que je veux retenir pour cette année 2017, car il repose sur des valeurs sûres, celles de la qualité humaine des personnes engagées et de la qualité des relations qu'elles ont su établir dans ce « travailler ensemble » au sein de notre fondation.

Nous allons tout mettre en œuvre pour préserver ce capital et nous serons ainsi en mesure de relever les défis que l'avenir nous réserve, dans les meilleures conditions possibles. C'est tout le mal que je nous souhaite!

Cette petite histoire pour rappeler l'importance des missions confiées à notre fondation, comme celle de protéger les jeunes en accompagnant des professionnels à se questionner autour la consommation d'alcool …

Le mot du directeur par Franck Simond, directeur de la FVA

« Du Rhum en vol »

Bien assis dans l'avion entre Paris et Bangkok, les plateaux repas arrivent. La présence d'un joli petit flacon jaune attire mon attention. Il s'agit d'une bouteille de Planteur au Rhum Vieux Ambré des Antilles, de 4cl, de 21% vol.

Réflexe professionnel ou déformation, je regarde autour de moi et constate avec effroi que le breuvage est sur tous les plateaux, y compris sur celui des personnes mineures, plusieurs enfants de moins de 10 ans notamment. J'interpelle le chef de cabine qui me répond que la présence systématique de cette bouteille est la conséquence indirecte d'une réduction de personnel. Afin d'éviter plusieurs passages de chariot, la nouvelle politique est de mettre directement une bouteille d'alcool sur chaque plateau, pour contenter tous les passagers…
Ce steward était moins convaincu après que je lui ai indiqué que faciliter ou donner accès à l'alcool à un mineur, dans beaucoup de pays, est un comportement pénalement répréhensible.

Cette petite histoire pour rappeler l'importance des missions confiées à notre fondation, notamment celle de protéger les jeunes en accompagnant des professionnels à se questionner autour de la consommation d'alcool, comme nous le faisons en formant les cafetiers-restaurateurs à Gastrovaud ou encore dans certains clubs et manifestations festives dans le projet NightLife Vaud.

Même si nous nous réjouissons du bon résultat en 2017 des activités dans nos deux secteurs, Prévention et Accompagnement socio-thérapeutique (SAT), nous devons toujours « veiller au grain ».

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de notre institution qui s'emploient quotidiennement avec un haut niveau de compétences et surtout avec cœur et humanité, pour que les personnes vivent bien.

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2017	2016
Actif circulant	**737 743,96**	**824 113,27**
Liquidités	566 653,96	633 472,72
Créances résultant de prestations	102 510,00	118 025,00
Comptes de régularisation actif	47 966,65	55 679,35
Garanties loyers	20 613,35	16 936,20
Actif immobilisé	**1 441 614,95**	**1 476 653,55**
Mobilier	1,00	900,00
Informatique	1,00	12 428,00
Téléphonie	1,00	1,00
Véhicules	14 401,05	21 561,05
Immeuble	1 156 250,00	1 169 950,00
Aménagements locaux	270 960,90	271 813,50
Total de l'actif	**2 179 358,91**	**2 300 766,82**

PASSIF	2017	2016
Engagements à court terme	**158 377,65**	**300 185,83**
Dettes résultant de prestations	57 581,52	167 390,40
Dettes financières vis-à-vis d'institution liée	1 143,55	26 273,55
Comptes de régularisation passif	99 652,58	106 521,88
Engagements à long terme	**591 500,00**	**605 500,00**
Dettes hypothécaires	591 500,00	605 500,00
Capital de fonds (fonds affectés)	**406 104,35**	**371 125,35**
Financements projets reçus d'avance	132 652,00	125 383,00
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	65 560,00	27 560,00
Fonds Loterie Romande	4 552,35	4 552,35
Fonds financement aménagements locaux	143 340,00	153 630,00
Fonds Service de la santé publique	60 000,00	60 000,00
Capital de l'organisation	**1 023 376,91**	**1 023 955,64**
Capital versé	50 000,00	50 000,00
Capital libre (généré)	85 955,64	79 821,42
Fonds immeuble	700 000,00	700 000,00
Fonds aménagements locaux	65 000,00	65 000,00
Fonds entretien immeuble	30 000,00	30 000,00
Fonds formations longue durée	48 000,00	48 000,00
Fonds d'aides financières	5 000,00	5 000,00
Fonds Ressources Humaines	10 000,00	10 000,00
Fonds Communication	30 000,00	30 000,00
Résultat de l'exercice	**-578,73**	**6 134,22**
Total du passif	**2 179 358,91**	**2 300 766,82**

Compte d'exploitation

	2017	2016
Produits d'exploitation	**3 172 865,75**	**3 580 032,25**
Contributions des pouvoirs publics	3 139 215,95	3 559 973,95
Produits des prestations et dons	31 324,80	18 915,80
Don de la Loterie Romande	2 325,00	1 142,50
Charges d'exploitation	**3 134 694,04**	**3 339 745,92**
Charges directes de prestations	**2 519 895,27**	**2 784 989,08**
Charges de personnel	2 082 386,71	1 965 373,72
Charges liées aux locaux	142 928,63	163 341,07
Exploitation	93 944,66	96 199,64
Contributions diverses	16 084,50	18 555,10
Matériel et prestations de tiers	99 852,64	495 099,11
Communication	77 358,13	44 770,44
Amortissements	7 340,00	1 650,00
Charges administratives	**614 798,77**	**554 756,84**
Charges de personnel	459 273,44	427 963,16
Charges liées aux locaux	41 614,47	35 733,97
Exploitation	27 352,51	28 009,06
Administration	67 786,60	55 150,65
Amortissements	18 771,75	7 900,00
Résultat intermédiaire (- = déficit)	**38 171,71**	**240 286,33**
Résultat financier	225,44	158,00
Résultats hors exploitation	3 546,00	2 145,11
Résultat annuel sans résultat des fonds	**34 400,27**	**237 983,22**
Variation des fonds affectés	34 979,00	143 849,00
Résultat annuel avant attributions au capital de l'organisation	**-578,73**	**94 134,22**
Variation du capital de l'organisation	0,00	88 000,00
Résultat annuel après attributions	**-578,73**	**6 134,22**

L'équipe du secteur Prévention assure également la coordination de projets au niveau romand et collabore activement avec les instances cantonales et nationales du champ de la prévention.

Secteur Prévention par Stéphane Caduff, responsable du secteur Prévention, directeur suppléant

Le secteur prévention

En tant que centre de référence dans le domaine de la prévention de la consommation d'alcool à risque et sur mandat du Service de la Santé Publique (SSP), le secteur Prévention de la FVA déploie ses compétences et prestations auprès de communes, d'institutions partenaires ainsi qu'auprès de la population vaudoise.

L'équipe du secteur Prévention assure également la coordination de projets au niveau romand et collabore activement avec les instances cantonales et nationales du champ de la prévention.

En 2017, cet intense travail de collaboration et de coordination a permis de développer des projets de prévention de manière coordonnée, pérenne et cohérente. Ce travail se poursuivra en 2018 et permettra de définir les nouveaux axes du futur plan de prévention de la consommation d'alcool à risque, le plan actuel arrivant à échéance fin 2018.

Programme cantonal de prévention dans les écoles vaudoises

La prévention en milieu scolaire a connu un développement important en 2017. L'équipe de la FVA est intervenue dans le cadre du Programme Dépendances (PG-DEP) piloté par l'unité de Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS)

> *dans 236 classes des écoles vaudoises (augmentation de 30%), signifiant que 4'000 élèves ont été sensibilisés à la problématique, soit une hausse de 50% par rapport à 2016.*

Cette augmentation a été possible grâce à un important investissement des collaborateurs du secteur et par un renforcement de la collaboration avec la Fondation du Levant avec qui nous avons développé des ateliers de prévention communs. 12 établissements ont été accompagnés dans la mise en œuvre de programmes de prévention et 26 séances de travail, ainsi que deux journées pédagogiques ont permis d'impliquer les établissements dans l'implémentation de ces programmes.

Dans le cadre du PGDEP, le secteur Prévention participe aux plateformes réunissant tous les partenaires. La FVA y partage son expérience et son savoir-faire dans la mise en œuvre opérationnelle du programme. Elle fournit également son expertise en alcoologie et en gestion de projets de prévention.

Movendi : un projet innovant de prévention en milieu scolaire

Soucieuse de proposer des actions de prévention efficientes, la FVA développe un projet de prévention en milieu scolaire post-obligatoire basé sur la diffusion de messages de prévention spécifiquement adaptés au mode de consommation des jeunes et transmis sur un mode motivationnel. Le projet repose sur le renforcement des comportements protecteurs des personnes qui ne consomment pas ou peu, et l'encouragement à la réduction de la consommation de celles ayant une consommation excessive.

Le rapport relatif au projet pilote réalisé dans deux établissements de l'enseignement post-obligatoire a été présenté à l'Unité PSPS. La Direction de l'enseignement post-obligatoire a donné son aval pour la poursuite du développement de ce programme et celui-ci sera présenté début 2018 aux conférences des directeurs des gymnases et des Ecoles professionnelles en vue de planifier la phase opérationnelle.

Achats-tests

En vue d'améliorer la protection de la jeunesse, la FVA a poursuivi sa réflexion en collaboration avec le Service de la Santé Publique, afin d'examiner les opportunités d'interventions visant à protéger les mineurs d'un accès précoce à l'alcool. Pour mémoire, la dernière campagne d'achats-tests alcool, menée en 2015, avait mis en évidence une baisse de 20% de la vente d'alcool aux mineurs par rapport à 2011. Cependant, avec un taux moyen de vente de 65%, la situation reste préoccupante. En ce sens, la FVA a produit un rapport destiné au SSP, qui intègre la situation actuelle et propose différentes recommandations. Un groupe de travail piloté par le SSP et intégrant le CIPRET Vaud, la Police cantonale du commerce et la FVA pourra démarrer en 2018 afin de définir les stratégies futures dans ce domaine.

Formation du personnel de la vente et du service

> *Douze interventions de 3 heures chacune (409 participants) ont eu lieu à Gastrovaud dans le cadre du Module B pour l'obtention de la licence de cafetier-restaurateur « Droit des établissements et prévention ».*

Ces cours portent sur la prévention des risques liés à la consommation d'alcool : notions de santé publique, addiction, législation, protection de la jeunesse et gestion des situations de vente difficiles. Des formations ont également été organisées dans le cadre du brevet fédéral de sommelier organisé par l'Ecole du vin de Changins.

COOL & CLEAN

« cool and clean » Prévention en milieu sportif

En 2017, la FVA a poursuivi son implication dans le développement du programme « cool and clean », programme national de prévention en milieu sportif piloté par Swiss Olympic. Chargée de la coordination romande et du développement spécifique du programme dans le canton de Vaud, la FVA a pu favoriser les synergies entre les différentes actions menées en Suisse romande dans le domaine de la prévention en milieu sportif.

Dans le canton de Vaud, la FVA est intervenue auprès des publics-cible concernés, notamment par une présence avec des stands de prévention dans le cadre de diverses manifestations sportives. Afin d'en favoriser sa diffusion, le programme a également été présenté à des moniteurs Jeunesse et Sport (J+S), des clubs et des comités afin que certaines thématiques soient directement abordées avec les jeunes.

En collaboration avec Jeunesse et Sport Vaud, un module interdisciplinaire intitulé «Prévention des dépendances en milieu sportif» a été proposé aux moniteurs et monitrices. Grâce à cette formation d'une journée, 69 d'entre eux ont pu acquérir des outils utiles pour la mise en place d'actions de prévention au sein de leur club. Articulé autour d'approches tant théoriques que pratiques, ce cours a permis aux participants de développer les notions de posture et de savoir-être à transmettre à travers le modèle d'exemplarité. A cette occasion, ils ont également reçu des outils d'animation utilisables dans le cadre de leurs activités.

D'autre part, les thématiques liées à l'alimentation sportive et la prévention de consommation de tabac et d'alcool en milieu sportif ont pu être abordées. Dans la continuité de l'année précédente, l'ambassadeur cantonal a également formé une équipe d'intervenants auxiliaires « cool and clean » aux interventions dans le cadre de manifestations sportives, contribuant ainsi à renforcer la promotion du programme.

Enfin, une nouvelle application disponible sur smartphone permet de mettre à disposition le matériel pédagogique par thématique et facilite l'accès aux messages de prévention en milieu sportif.

be my angel tonight
www.bemyangel.ch

Alcool et sécurité routière

Programme de prévention Be my angel

Be my angel est un programme de prévention déployé en milieu festif. Il est basé sur la promotion du conducteur sobre et s'appuie sur la sensibilisation aux risques de la conduite avec facultés affaiblies et sur la valorisation de la prise

Douze interventions de 3 heures chacune (409 participants) ont eu lieu à Gastrovaud dans le cadre du Module B pour l'obtention de la licence de cafetier-restaurateur « Droit des établissements et prévention.

de responsabilités de manière solidaire entre pairs. Créé et coordonné par la FVA, Be my angel est actuellement déployé dans l'ensemble de la Suisse romande en collaboration avec les institutions de prévention des cantons romands. Une collaboration avec l'association Am Steuer nie (ASN) permet de développer Be my angel au niveau national.

Dans le canton de Vaud, 76 interventions de prévention ont été organisées dans des bars, clubs et manifestations avec la collaboration de 41 organisateurs d'événements ou gérants d'établissements publics. A cette occasion, 2'200 contrats de confiance ont été signés entre un conducteur et ses passagers, impliquant directement 6'000 personnes.

Grâce à l'engagement de nos partenaires, 271 actions Be my angel ont été organisées dans l'ensemble de la Suisse romande en 2017.

> *En 2017, une évaluation a été conduite auprès des conducteurs participant à l'opération lors du Montreux Jazz Festival. 88% des personnes ayant répondu au questionnaire ont respecté leur engagement de sobriété en ne consommant aucune boisson alcoolisée.*

Sur les 12% n'ayant pas respecté une sobriété totale, 83 % ont consommé moins que dans une soirée habituelle, soit majoritairement une seule boisson alcoolisée. Les motivations les plus souvent citées en vue de respecter le contrat de conducteur désigné sont dans l'ordre: l'habitude de tenir des engagements, ne pas boire lorsque l'on conduit et l'engagement auprès des amis. Cela démontre l'importance de la combinaison des notions de responsabilité individuelle et collective dans l'appropriation des comportements préventifs. Globalement, les répondants sont satisfaits du programme Be my angel. En effet, la majorité trouve pertinent de faire signer un contrat de confiance entre le conducteur et ses passagers (90%). Le contact avec les équipes de prévention est apprécié (94%). La notoriété du programme est bonne puisque 62% des personnes connaissaient déjà le programme avant de s'engager. Enfin, notre application de calcul d'alcoolémie Be my angel ainsi que le site web a permis de sensibiliser le public de manière encore plus large.

Ateliers et interventions de prévention alcool et sécurité routière

Afin de renforcer la diffusion de messages de prévention sur ce thème, la FVA conduit des ateliers spécifiques de prévention des risques liés aux facultés affaiblies. Ces ateliers, déployés dans les écoles et centres de formations, combinés avec la mise à disposition de nos outils de simulation de conduite en état d'ébriété auprès des partenaires, ont permis d'organiser 76 actions de prévention destinées à la population vaudoise incluant 68 classes ou groupes d'institutions de formation pour un total de 4'800 personnes.

FestiPlus
CHARTE VAUDOISE DE PRÉVENTION POUR MANIFESTATIONS

FESTIPLUS : charte vaudoise de prévention pour manifestations

En 2017, 22 manifestations ont adhéré à la charte FestiPlus et ont ainsi intégré à leurs événements des mesures préventives, structurelles et comportementales. 16 manifestations ont pu bénéficier d'une formation des équipes des bars en lien avec la protection de la jeunesse, 3 manifestations ont utilisé les bracelets d'identification d'âge, 5 manifestations ont intégré le programme NightLife Vaud et 16 le programme Be my angel.

Les adhésions à la charte FestiPlus favorisent le contact avec les organisateurs de manifestations et les réflexions au sujet des mesures préventives pouvant être prises dans ce type d'événement. Ainsi, une rencontre avec la commission prévention et sécurité de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnarde (FVJC) a permis d'échanger au sujet des possibilités d'amélioration dans le cadre de leurs manifestations. Les discussions se poursuivront en 2018, notamment dans la perspective du centième de la FVJC. De même, des échanges avec le Montreux Jazz Festival ont permis de développer une politique de formation des responsables des bars ainsi que la mise sur pied d'une action de sensibilisation auprès des équipes des bars concernant la protection de la jeunesse. Enfin, des rencontres avec les gérants de sécurité de la police cantonale ont permis de renforcer la diffusion du projet auprès des organisateurs de manifestions.

NightLife VAUD
Information - prévention - réduction des risques

NightLife Vaud : prévention et réduction des risques en milieu festif

En collaboration avec nos partenaires (Le Levant CAP, PROFA et AACTS), 19 actions ont été déployées dans différents types de soirée (Clubs, Bars, Festival et Goa) auprès de 2'310 personnes. Un relevé des interventions permet d'avoir une vision de la population touchée et des thèmes abordés. Le public rencontré est majoritairement âgé de 21 à 25 ans. Les thématiques les plus fréquemment abordées concernent l'alcool, la sexualité et les questions liées aux consommations de substances psychoactives comme le cannabis, l'ecstasy ou la cocaïne. Un travail de renforcement des compétences des intervenants a été effectué par la mise en place de formations communes dans le domaine de la santé sexuelle, des consommations d'alcool et de drogues ainsi qu'une mise à niveau en premiers secours. Des séances de partage d'expériences ont également permis d'affiner les modes d'intervention et la collaboration

entre intervenants.

Enfin, NightLife Vaud a soutenu Gastro Lausanne dans le développement de la charte « Label Nuit » qui s'adresse aux clubs de la ville de Lausanne ; le but étant d'améliorer l'accueil et les mesures préventives, ainsi que la formation des professionnels dans ces établissements. Cette charte sera lancée courant 2018.

Centre de référence, et formation

Prévention en milieu festif

En tant que centre de référence de prévention, la FVA soutient la mise en œuvre d'actions de prévention au niveau régional. Ainsi, des projets de prévention en milieu festif ont été soutenus sur l'ensemble de la Côte, dans les communes de Vevey, Montreux et Villeneuve ainsi qu'à Yverdon. Les travailleurs sociaux hors murs et les Espaces Prévention ont pu conduire plus de 90 actions de prévention sur les lieux de rassemblements et de fêtes. Dans ce cadre, la FVA a formé les intervenants et mis à disposition ses connaissances spécifiques dans ce champ d'intervention, ainsi qu'un soutien logistique.

Formation Alcool et vieillesse

A la demande du GREA, la FVA a donné, les 14 et 15 novembre 2017, une formation de deux jours à huit professionnels-elles des domaines médico-sociaux de Pro Senectute. L'objectif était de leur permettre d'acquérir des connaissances de base en alcoologie, de savoir repérer les signes d'une consommation problématique et d'expérimenter l'approche motivationnelle. Les évaluations sont très positives et renforcent l'idée de la pertinence de ces interventions. Il ressort aussi que les ressources ne sont pas les mêmes suivant les cantons et que certains acteurs se retrouvent face à des situations complexes avec peu de relais spécialisés possibles.

Projet intercantonal alcool (PIA)

La FVA s'est impliquée dans ce groupe de réflexion coordonné conjointement par le GREA et le CLASS (Conférence Latine des Affaires Sanitaires et Sociales). Les axes de travail sont définis dans la thématique Alcool et vieillesse. C'est ainsi que des focus groupes ont été organisés dans les cantons afin de recueillir les besoins des acteurs en lien avec les séniors. La FVA est impliquée dans ce processus et organisera une rencontre vaudoise en janvier 2018.

Formation Enfant de parents dépendants

La FVA a terminé, en janvier 2017, son mandat pour l'Office Régional de Protection des Mineurs (ORPM). Celui-ci était de dispenser une formation auprès des quatre équipes de l'ORPM du Centre, sur la thématique des enfants de parents dépendants. La FVA a présenté son expérience et ses ressources lors du congrès organisé par diverses institutions nationales à Bienne et ayant pour objet : « être enfant dans une famille vulnérable ».

Plateforme, comités et collaborations au niveau romand

Afin de participer aux réflexions dans le domaine de la prévention, les collaborateurs du secteur Prévention s'engagent activement dans les différentes Plateformes ou Comités de pilotage. Ainsi en 2017, ils ont participé aux Plateformes Alcool, Gouvernail, Ados, NightLife et Prévention du GREA, au groupe de pilotage de la campagne de prévention du « Harcèlement de rue » de la ville de Lausanne et du projet intercantonal alcool (PIA). Ils sont également engagés dans des comités comme celui du GREA et du Jardin des parents, et coordonnent les projets Be my angel et « cool & clean » au niveau romand.

Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique

par Renaud Stachel, responsable du secteur
d'Accompagnement socio-thérapeutique, membre de direction

Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique

Ces vingt dernières années, en Suisse comme ailleurs, les prises en charge et les suivis addictologiques ont évolué. Les différents facteurs en cause comprennent la médicalisation des prises en charge, le développement des prestations ambulatoires en complément des prestations résidentielles, la fragilisation accrue d'une partie du public-cible (comorbidités psychiatriques et sociales), ainsi que le développement des concepts de consommation contrôlée et de réduction des risques.

Dans le canton de Vaud, une offre ambulatoire variée s'est développée, assurée par de multiples acteurs, comme le Service d'alcoologie du Centre hospitalier universitaire vaudois (ci-après CHUV), certains cabinets médicaux, de même que les structures résidentielles qui proposent également des suivis à l'issue des séjours.

Dans ce cadre, le secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique de la FVA (ci-après SAT) a enrichi et adapté son offre en tenant compte des changements évoqués ci-dessus. Il a été décidé d'abaisser le seuil d'accès des prestations et de développer la mobilité afin de toucher tous les bénéficiaires potentiels. Une attention particulière est portée sur une offre de prestations en institutions, de soutien des partenaires du réseau (intervisions), de même que des entreprises.

Organisation du secteur

> *Dans un souci d'efficience et de proximité et afin de respecter les particularismes locaux, le SAT couvre le canton de Vaud grâce à 10 intervenant(e)s socio-thérapeutes spécialisé(e)s en alcoologie (ci-après ISSA) répartis sur 8 antennes régionales : Lausanne, Nyon, Morges, Yverdon, Payerne, Orbe et Vallée de Joux, Vevey, ainsi que Bex et Château-d'Oex.*

En outre, 2 ISSA basés à Lausanne sont rattachés à un secteur appelé « Itinérance ». Leur rôle est d'intervenir en soutien des équipes en fonction de la fluctuation des demandes.

Il a été décidé d'abaisser le seuil d'accès des prestations et de développer la mobilité afin de toucher tous les bénéficiaires potentiels.

Notre approche

Lors des premières rencontres, le bénéficiaire a besoin d'être accueilli et entendu avant de pouvoir s'engager dans un suivi. Proposer un accueil qui repose sur l'empathie est essentiel à la construction de l'alliance thérapeutique. Cette valeur incarnée par la FVA est partagée par tous les membres de l'équipe.

Dans cette optique, le SAT propose un accompagnement personnalisé, ou coaching spécialisé en alcoologie, dans lequel le professionnel et le bénéficiaire sont deux acteurs à part entière du projet thérapeutique. Basé sur l'entretien motivationnel, l'ISSA proposera alors au bénéficiaire différents programmes tels que le programme de réduction des risques (RdR), de consommation contrôlée (Alcochoix), de soutien à l'expérimentation de l'abstinence, ou encore de prévention de la rechute.

Les quatre groupes cible principaux auxquels s'adressent le SAT

1. Les bénéficiaires

La principale mission du SAT est d'accueillir et de proposer un accompagnement socio-thérapeutique à toute personne en difficulté avec sa consommation d'alcool.

2. Les proches

Il s'agit des personnes ayant dans leur famille ou entourage une personne qui présente des problèmes liés à sa consommation d'alcool. Dans la majorité des cas, il s'agit de mères et de conjointes (l'inverse est plus rare) ou de jeunes adultes s'interrogeant sur la consommation d'un proche.

3. Le réseau

Par le biais de l'intervision, le SAT offre soutien et conseils aux partenaires non spécialisés en addictologie/alcoologie, y compris au réseau de soins (ambulatoire et hospitalier) ; la finalité étant que les bénéficiaires concernés acceptent un accompagnement lorsque cela est nécessaire.

En outre, le SAT propose des formations en alcoologie qui s'adressent à tous les partenaires désirant acquérir des connaissances de base et/ou un perfectionnement en alcoologie.

4. Les entreprises, communes et autres employeurs

Les employeurs sont de plus en plus sensibles aux problématiques liées à la consommation d'alcool dans le cadre professionnel. Dans ce contexte, le SAT propose d'une part son expérience aux services RH et santé au travail ainsi qu'aux directions et chefs d'entreprises, et d'autre part, accompagne tout employé en difficulté avec sa consommation d'alcool.

Dès lors et lorsque cela s'avère nécessaire, des conventions de collaborations spécifiques sont établies avec les partenaires concernés pour notamment garantir la confidentialité.

Principaux développements du SAT en 2017

Concept d'intervention du secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique de la FVA

Décembre 2017 a vu la parution du Concept d'intervention du secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique de la FVA. La finalité de ce document est de détailler les missions, le public cible et les fondements théoriques des interventions, ainsi que les prestations proposées par le SAT. Il décrit également l'organisation du secteur. Cet ouvrage a été adressé à tous nos partenaires et de nombreux retours très positifs nous sont parvenus.

Le Concept d'intervention nous aide à mieux faire connaître nos prestations et à nous positionner dans notre approche et notre mission spécifiques, en complément des autres acteurs du réseau spécialisé en alcoologie. Par ailleurs, le travail d'appropriation à l'interne du Concept s'est achevé courant 2017 et nous avons pu constater à quel point les valeurs et les programmes qu'il décrit sont bien intégrés dans l'équipe.

> *Le défi d'avoir une équipe homogène avec des standards élevés et reconnus est désormais atteint et permet de garder une identité forte ; point important lorsqu'une équipe est présente sur huit bureaux régionaux dans le canton.*

Atteindre les bénéficiaires qui ne peuvent adresser une demande directement

Tant les témoignages des intervenants du réseau de soin que les études parues dans les revues littéraires professionnelles, relatent que la majorité des personnes en difficulté avec leur consommation d'alcool n'adressent pas de demandes directes au réseau spécialisé.

C'est pourquoi l'effort constant de proposer des intervisions et de mieux faire connaître cette prestation a été poursuivi tout au long de l'année et s'intensifiera encore en 2018. En effet, nous avons pu expérimenter en 2017 à quel point le soutien aux équipes professionnelles de soins et d'accompagnement non spécialisées en alcoologie (mais spécialisées dans leur domaine) a permis d'approcher des bénéficiaires qui n'auraient pas fait appel à nous autrement.

Nous rencontrons par ce biais des personnes fragiles, tant psychiquement que socialement, nécessitant le plus souvent d'être accompagnées sur place en institution et/ou à domicile. Toute l'hétérogénéité de notre population cible se vérifie alors ; il s'agit notamment de bénéficiaires souffrant d'un handicap mental et/ou de troubles psychiques, de fragilités sociales (bénéficiaires en lien avec les CSR) et de plus en plus de personnes d'âge avancé. Cette réponse d'adaptation du seuil d'intervention - et ainsi toucher les personnes les plus fragiles - est plus que jamais une mission centrale pour le SAT.

> *Nous anticipons le fait que ces populations à risque avec leur consommation d'alcool et ne pouvant se rendre aux consultations seront de plus en plus importantes dans nos files actives (notamment en lien avec les EMS) et il nous appartient dès lors de répondre de manière souple et rapide à ces personnes en souffrance.*

Déploiement du DCISA

La majorité des personnes souffrant d'addiction à l'alcool ou aux stupéfiants est suivie de manière ambulatoire. Les prestations résidentielles sont prévues pour des personnes qui ont un besoin accru de prise en charge. Ce besoin est établi à travers un processus d'évaluation et d'indication.

Le Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA) est un dispositif de deuxième ligne qui évalue et oriente les personnes souffrant d'addiction sur l'établissement le plus approprié, en fonction de leurs besoins. Le DCISA est sollicité lorsque, dans le cadre d'un suivi ambulatoire ou suite à une hospitalisation, la personne concernée envisage un séjour en établissement socio-éducatif.

Créé en 2017 par la fusion des dispositifs d'indication et de suivi alcoologique (EVITA) et toxicodépendance (DCIST), le DCISA est piloté par l'Office du Médecin cantonal pour le Service de la santé publique (SSP) et par le Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS). La FVA collabore à ce dispositif depuis sa création le 1er janvier 2017.

Grâce aux très bonnes relations que la FVA entretient avec les Centres d'indication, l'intégration au sein du SAT de cette activité spécifique (4 collaborateurs travaillent partiellement pour le DCISA) a pu se faire de manière fluide et 2017 aura permis d'affiner la bonne alternance entre l'indication et le travail de liaison vis-à-vis des partenaires. Ce partenariat sera poursuivi en 2018.

Le secteur Itinérance trouve ses marques

Afin de répondre de manière efficace aux fluctuations des demandes régionales, un secteur « Itinérance » a été créé en 2016. L'année 2017 aura permis de largement expérimenter cette formule qui a aujourd'hui trouvé ses marques. Ainsi, les deux collaboratrices de ce secteur (basées à Lausanne et rattachées au secteur Centre) interviennent en soutien des régions lorsque le besoin se fait sentir, tout en gardant une file active dans leur propre secteur.

En outre, trois collaboratrices se trouvent respectivement à intervenir dans 2 régions distinctes, ce qui renforce un fonctionnement en équipe interdisciplinaire, favorise les échanges et accentue le sentiment d'appartenance à une équipe.

Une augmentation des demandes

Les rencontres avec les différents partenaires, le déploiement des intervisions, ainsi qu'une collaboration accrue avec le service d'alcoologie du CHUV ont permis un accroissement des demandes de plus de 10% en 2017 et cela avec majoritairement des situations complexes. Ce constat nous réjouit et se place exactement dans notre mission et les objectifs mentionnés plus haut; il nous permet d'envisager sereinement la poursuite de ceux-ci.

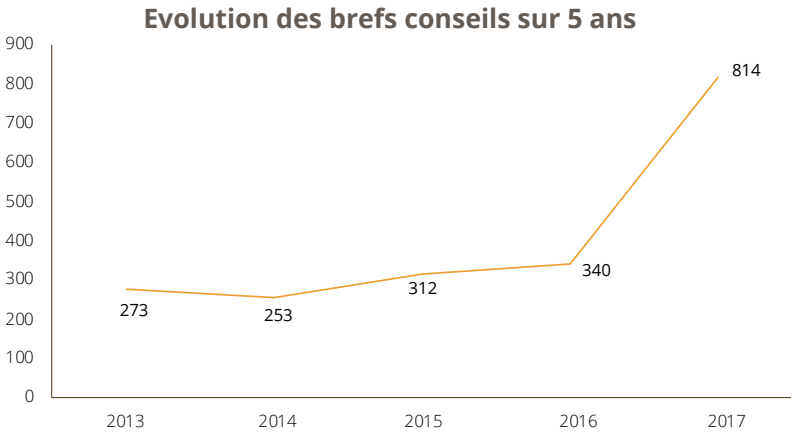

Note : L'équipe administrative est en 1ère ligne s'agissant de l'accueil (téléphonique principalement) des demandes d'information et/ou d'aide de la part de futurs bénéficiaires. Celle-ci dès lors, a été spécifiquement formée à cet effet tout début 2017 et est aujourd'hui à même de dispenser des brefs conseils pour orienter les demandes chez les ISSA concernés de manière efficiente ; raison pour laquelle le nombre d'heures de brefs conseils a drastiquement augmenté.

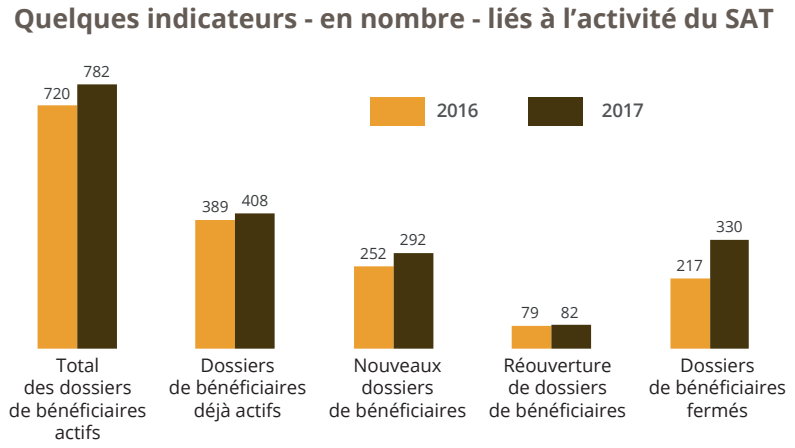

Temps consacré aux activités en 2017

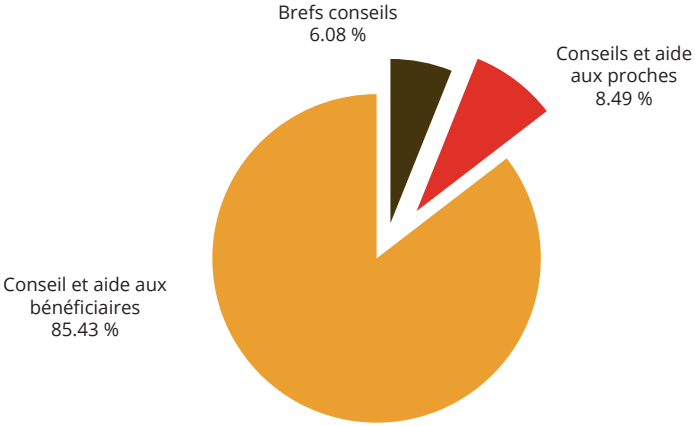

Temps consacré aux activités (en heures)
Evolution 2016-2017

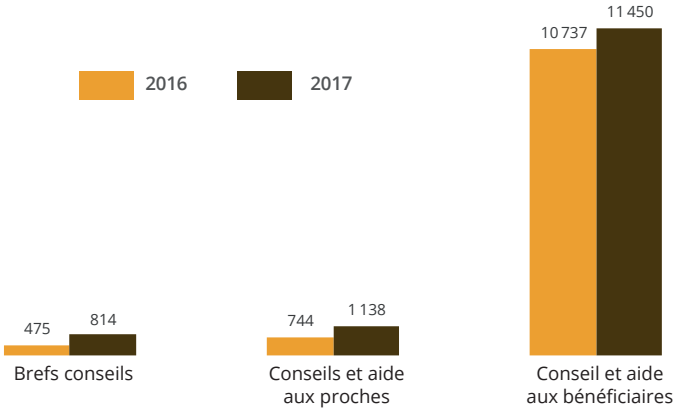

Le Conseil de fondation au 31.12.2017

Conseil de fondation

M. Thierry MATTER	Président de la FVA
M. Willy CHUARD	Vice-Président de la FVA, Directeur adjoint Secteurs Ateliers, Fondation Les Oliviers
M. Christian CHENAUX	Directeur, Fondation Estérelle-Arcadie
Me Jean-Christophe DISERENS	Avocat, Etude Kellerhals Carrard
M. Perry FLEURY	Responsable RH, Retraites Populaires
Dr Jean-Pierre GERVASONI	Ancien chef de clinique IUMSP
M. Hervé KÜNDIG	Responsable du secteur Recherche, Addiction suisse

Bureau du Conseil de fondation

M. Thierry MATTER	Président de la FVA
M. Willy CHUARD	Vice-Président de la FVA, Directeur adjoint Secteurs Ateliers, Fondation Les Oliviers
Dr Jean-Pierre GERVASONI	Ancien chef de clinique IUMSP
M. Franck SIMOND	Directeur FVA (voix consultative)

Organe de révision

CRC Révision SA, Lausanne

Les collaborateurs au 31.12.2017

Direction et administration

M. Franck SIMOND	Directeur
Mme Nathalie PICCARD	Assistante de direction
Mme Florence REVAZ	Assistante administrative

Secteur prévention

M. Stéphane CADUFF	Responsable du secteur Prévention et directeur suppléant
Mme Joëlle DURUZ	Chargée de projet
Mme Cécile HOMBERG	Chargée de projet
Mme Rose-Marie NOTZ	Chargée de projet
Mme Yana SCHEURER	Chargée de projet
Mme Estela VILLAMARIN	Chargée de projet
Mme Paola TARCHINI	Assistante de projet

Les collaborateurs au 31.12.2017

Secteur Accompagnement socio-thérapeutique (SAT)

M. Renaud STACHEL ..... Responsable du SAT et membre de direction

Bureau régional de Bex et Château-d'Oex

Mme Estelle PANCHAUD ..... ISSA*

Bureau régional d'Yverdon

M. François MARVILLE ..... ISSA

Bureau régional de Vevey

Mme Corine CHEVAUX ..... ISSA

Bureau régional de Nyon

Mme Pascale ERNST ..... ISSA

Bureau régional d'Orbe et Vallée de Joux

Mme Laetitia COMTE PIQUERO ..... ISSA

Bureau régional de Morges

Mme Carole ISOZ ..... ISSA

Mme Christine MAIRE ..... ISSA

Bureau régional de Payerne

Mme Silvia MONGODI ..... ISSA

Bureau régional de Lausanne et secteur Itinérance

Mme Catherine BAILLY ..... ISSA

Mme Nathalie CAROCCIA ..... ISSA

Mme Denise JALLUT BONGARD ..... ISSA

Mme Estela VILLAMARIN ..... ISSA

Total EPT de l'institution : 18.3

* ISSA = Intervenant(e) socio-thérapeute spécialisé(e) en alcoologie

Nous contacter
T. +41 21 623 84 84
www.fva.ch

Direction

Avenue de Provence 4 - 1007 Lausanne
T. +41 21 623 84 84 – F. +41 21 623 84 96
info@fva.ch

Secteur Prévention

Avenue de Provence 4 - 1007 Lausanne
T. +41 21 623 37 05 – F. +41 21 623 84 96
prevention@fva.ch

Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique (SAT)

Région Est

FVA - Vevey
Av. Général Guisan 58
1800 Vevey

FVA – Bex et Château-d'Oex
Rue de la Gare 14
1880 Bex

Région Nord

FVA – Orbe et Vallée de Joux
Rue de la Poste 3
1350 Orbe

FVA - Payerne
Place du Marché 10
1530 Payerne

FVA - Yverdon
Rue du Nord 3
1400 Yverdon-les-Bains

Région Ouest

FVA - Nyon
Rue des Marchandises 17
1260 Nyon

FVA – Morges
Av. de Lonay 2 bis
1110 Morges

Région Centre

FVA – Lausanne
Avenue de Provence 4
1007 Lausanne

Impressum

Graphisme & photographies
© Philippe Gschwend
SCORPIO - CH 1405